RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

# ZONE DE DISTRIBUTION : MERRY SUR YONNE

## Conclusion sanitaire

**2024**

Une seule contamination bactériologique a été observée à la station de production sans qu'elle ne nécessite de restriction de consommation. Des mesures ont été prises rapidement.
L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Pesticides: A la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, dans son avis du 29/04/2024, l 'agence de sécurité sanitaire ANSES a réévalué le risque sanitaire (pertinence) du chlorothalonil R471811, et l'a classé comme non pertinent. Pour cette raison ce paramètre n'est pas pris en compte dans l'indicateur global de qualité. (Le résultat de 0.709 microgramme/l apparait puisqu'il date du 19/04/2024, date à laquelle le paramètre était classé comme pertinent).

## Indicateur global de qualité

**B**

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

## Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FONTAINE DES VERNES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement au chlore.

Votre réseau alimente de façon permanente: MERRY-SUR-YONNE, MAILLY LE CHATEAU (Les Champs Gras, La Roche, Malvoisine, Malassise)

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « FEDERATION EAUX PUISAYE-FORTERRE » qui assure l'exploitation du réseau.

## Quelques conseils

**TEMPÉRATURE**

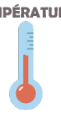

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

**ABSENCE**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**ADOUCISSEUR**

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**SÉCHERESSE**

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

## Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### BACTÉRIOLOGIE — B — Qualité convenable

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**
Conformité : **90 %**
Valeur maxi : **10 n/100 ml**

### NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **39 mg/L**
Valeur maxi : **44 mg/L**

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — B — Une molécule a dépassé 1 seule fois la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Conformité : **67 %**
Nombre de substances recherchées : **353**
Valeur maxi : **0,709 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés**

### TURBIDITÉ — A — Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur maxi : **0,18 NFU**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau liée à la nature géologique des sols exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **29,9 °f**
Valeur maxi : **30,4 °f**

Édité le **04/06/2025**

UDI **089000743**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté - Délégation Départementale de l'Yonne
www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr 0808 807 107 ARS-BFC-DSP-SE-89@ars.sante.fr